



Edito

## Intercommunalité : Continuons ensemble !

Comme annoncé, la future communauté de communes « Dronne et Belle » verra le jour comme prévu au 01 janvier 2014 ; cet été les communes vont délibérer pour adopter ses futurs statuts, qui seront en fait la compilation des compétences actuellement exercées.

Programme surement très ambitieux, car ces trois structures n'ont pas forcément les mêmes attributions, notamment optionnelles.

Le travail administratif préparatoire à cette fusion a été confié pendant quelques mois à Madame D. Dubuisson, elle partage son temps entre la mairie de Brantome et sa nouvelle mission auprès des élus des territoires de Champagnac, de Mareuil et du Brantômois.

Elle participe également au comité de pilotage. C'est à l'occasion de cette dernière réunion que nous avons étudié les possibilités offertes par la loi 2013-403 du 17/05/2013.

En fait, durant la période transitoire, soit du 01/01/2014 aux élections qui mettront en place la nouvelle assemblée délibérante, il serait possible de proroger les mandats des conseillers communautaires actuellement en place, la présidence revenant alors au groupement le plus important... Ainsi, notre entité serait concernée par cette option.

D'autres évolutions comme la désignation des délégués dans l'ordre du tableau pour les communes de moins de 1000 habitants sont en cours de préparation.

Globalement nous allons vivre une période de transition très importante qui doit permettre la mise en place d'une organisation cohérente pour notre ruralité !

*Bien Périgordialement  
Pascal Mazouaud*

\*\*\*\*\*

Dans les pages suivantes nous avons souhaité vous préciser les missions et horaires de nos agents, qui sont toujours à votre service.

Vous trouverez également des informations sur nos futures manifestations ainsi qu'un supplément et un questionnaire émanant du centre socioculturel juste fusionné et dénommé « Le ruban vert », à nous retourner. Il s'agit de mieux nous connaître et de bien cerner nos attentes.

## L'équipe municipale

La commune de Valeuil compte quatre agents titulaires et un agent en contrat emploi avenir.

### La cantine scolaire :

**Huguette FAVREAU** prépare les repas pour les enfants scolarisés de CE1 et CE2 à Valeuil. Discrète et sérieuse, elle élabore et prépare les menus, passe et réceptionne les commandes et assure le service des élèves.

Elle accueille également les enfants le matin avant l'entrée en classe.

Elle travaille les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 14h00 (sauf vacances scolaires).

### Les services techniques :

**Alain GOURVAT** et **Jean Louis GALLY** sont chargés de l'entretien des bâtiments, de la voirie, des espaces verts, etc.

Alain travaille

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 en été
- du mercredi au vendredi 12h00 en hiver.

Jean Louis travaille

- le mercredi et le jeudi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- le vendredi de 8h00 à 11h00

et partage son temps entre Valeuil et Sencenac Puy de Fourches.

**Mélissa EJEMI** est employée depuis le 02 janvier 2013 en emploi d'avenir. Elle se charge du nettoyage des locaux, de l'accompagnement des enfants dans le bus scolaire, et de divers travaux de peinture, d'entretien des bâtiments, des espaces verts, etc.

Elle est présente du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

### Le secrétariat :

**Véronique FRICONNET** vous accueille

- lundi, mercredi et vendredi de 13h00 à 17h30
- mercredi de 10h00 à 12h00.

Elle est à votre écoute, pour vous renseigner et vous aider dans vos démarches administratives.

Vous pouvez également joindre le secrétariat

- par téléphone au 05 53 05 71 50
- par fax au 05 53 05 88 76
- par mail : [mairie.de.valeuil@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.valeuil@wanadoo.fr)
- ou en vous connectant sur notre site Internet : [www.valeuil.fr](http://www.valeuil.fr)



## Prochaines manifestations à Valeuil

Le **Comité des Fêtes** organise :

- Dimanche 16 juin : une journée à Ibardin – St Jean-de-Luz
- Lundi 24 juin : Feu de Saint Jean
- Samedi 6 juillet : Fête annuelle et feu d'artifice

Renseignements et réservations au 06 01 72 73 81.



L'association **VVV 24** vous propose

- Samedi 22 juin : Concert Vox Vézuna à l'église
- Renseignements et réservations au 05 53 05 07 47.

Sans oublier le dimanche 7 juillet le passage du **Tour de la Dordogne**...



## Déchetterie de Brantôme

Nous vous rappelons qu'une déchetterie se trouve à Brantôme.

Elle est ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Vous trouverez auprès des agents de la déchetterie ou de l'ambassadeur du tri tous les conseils pour un tri efficace et responsable. N'hésitez pas à les contacter au 05 53 35 01 12.

## ZAE

Les travaux de la **ZAE de Valeuil** sont terminés. Des terrains sont donc à disposition des entreprises qui souhaitent s'installer sur le territoire, à proximité d'un axe départemental relativement emprunté.

Renseignements auprès de la Communauté de Communes du Brantômois au 05 53 35 66 20.

**A noter : le restaurant le Gergovie** a été repris par la famille Roussarie, propriétaire du Saint Sicaire de Brantôme. Après des travaux de rénovation, ce commerce a ré ouvert ses portes au printemps. Pour tout renseignement : 05 53 35 26 05 ou 06 14 48 93 42.